|  |  |
| --- | --- |
| **Bloc de compétences 1 : gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la pme** | |
| **Savoirs associés** | **Limites des savoirs associés et recommandations pédagogiques** |
| **Savoirs 1.6. Suivi comptable des opérations avec les clients et les fournisseurs de la PME** | |
| **S 1.6.1 Principes comptables**   * Structure et fonctionnement du plan comptable * Principes de la partie double, - Comptabilisation des opérations de ventes de biens et services (doit, avoir, réductions commerciales et financière, frais de transport et frais accessoires) et des règlements * Grand livre auxiliaire et balance âgée * Suivi des comptes de tiers * Moyens de paiement | Il s’agit de comprendre les mécanismes comptables permettant aux titulaires du diplôme de préparer voire de contrôler les écritures ou d’être un interlocuteur auprès des services comptables internes ou externes à la PME. Les principes de la TVA et les obligations déclaratives et documentaires sont étudiés en relation avec l’établissement des documents commerciaux. Le PGI peut constituer un environnement pertinent pour appréhender la chaîne des documents comptables et de mettre en relation les flux avec les enregistrements comptables. Il peut également être utilisé afin de préparer la déclaration de TVA. |
| **S 1.6.2 Principes et règles de calcul de la TVA**  (champ d’application, fait générateur, différents taux)   * Mécanismes de la TVA et de la TVA intracommunautaire * Obligations liées à la TVA * Régimes et options en matière de TVA | L’étude privilégie les principes de l’exigibilité et de la déductibilité de la TVA, l’incidence sur les enregistrements comptables et les obligations qui en découlent. La présentation de différents régimes ([le régime simplifié d’imposition,](https://www.impots.gouv.fr/portail/professionnel/les-regimes-dimposition-la-tva#rsi) [le régime réel normal)](https://www.impots.gouv.fr/portail/professionnel/les-regimes-dimposition-la-tva#rn) et options (TVA sur les débits, TVA sur les encaissements) peut être effectuée afin de montrer aux étudiants le champs des possibles et construire des grilles d’observation qui pourront être mobilisées lors des stages. L’étude est conduite en prenant appui sur une documentation mise à disposition. |
| **S 1.6.3 Suivi des encaissements et décaissements**   * Comptes de trésorerie, comptes de tiers * État de rapprochement * Incoterms * Principes de base du crédit documentaire | Le suivi des encaissements et des décaissements se limite aux opérations commerciales concrètes sans portée prévisionnelle. Il s’agit d’identifier les éventuels retards de paiements ou impayés.  L’étude de l’état de rapprochement porte sur le repérage des erreurs et oublis lors des enregistrements :   * des oublis d'enregistrements ; * des agios, frais bancaires, que nous découvrons sur l'extrait de compte ; * des erreurs d'enregistrements comptables ; des décalages de certaines opérations connues par l'établissement d'abord et que la banque enregistre après, ou inversement. Seules les notions de base relatives aux incoterms sont traitées (définition des incoterms, transferts de risques et de frais) en ayant pour objectif de définir les droits et devoirs des acheteurs et vendeurs participant à des échanges internationaux et nationaux |